



Paris, le 15 novembre 2016

Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire
76, rue des rondeaux
75020 Paris
secretariat@snepfusu.net

à l'attention du comité de candidature Paris 2024
96, boulevard Haussmann, 75008 Paris

Monsieur Moreau,

La candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 entre dans sa phase de finalisation avec la remise du dossier portant sur l' « héritage des jeux ». Le Conseil Délibératif National du SNEP-FSU regroupant l'ensemble des responsables académiques et du bureau national a longuement débattu de cette question et a adopté la position suivante : « Le SNEP-FSU considère que la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 doit permettre d'enclencher une réorientation des JOP vers plus de solidarité, d'éthique, de démocratie, de dé-marchandisation et une prise en compte écologique et sociale. L'engagement du SNEP-FSU est adossé à l'exigence de développer les services publics, dont celui du sport, l'EPS et le Sport Scolaire partout en France, notamment à Paris et dans le 93, départements plus directement concernés. En toute indépendance, le SNEP-FSU défendra ses propositions pour la transformation des événements sportifs internationaux dans les débats sur les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le SNEP-FSU salue l'engagement de la FSU de travailler avec le comité des JOP à l'élaboration d'un « pacte social » pour le respect des droits des salarié-es. ».

La question des retombées des Jeux Olympiques et paralympiques du point de vue des politiques sportives et scolaires est donc pour nous centrale. Faire de la France une « nation sportive » est pour le SNEP-FSU un enjeu politique et social d'importance. Le constat que nous faisons aujourd'hui s'agissant de cet enjeu est, à l'étape actuelle, extrêmement négatif et les signaux politiques donnés, à l'ouverture de cette candidature, catastrophiques. Comme nous avons pu le dire à maintes reprises, la génération 2024 des sportifs internationaux se trouve actuellement dans les établissements scolaires du second degré. Il est donc primordial que l'ambition que nous portons pour ces Jeux Olympiques se traduise concrètement au sein du système éducatif pour donner le goût de la pratique, les connaissances et les compétences nécessaires à sa compréhension pour éduquer de futurs sportifs mais également des spectateurs avertis en capacité d'apprécier performances et « spectacle sportif »... Les activités physiques, sportives et artistiques font partie, pour le SNEP-FSU, du patrimoine culturel. Ce pan de la culture a toute sa place dans le système éducatif et son enseignement est important pour la formation du futur citoyen. Or, la refonte des programmes de l'Éducation Physique et Sportive mis en œuvre en cette rentrée scolaire tourne complètement le dos à ces objectifs. Les Activités Physiques, Sportives et Artistiques ne sont plus au cœur des apprentissages des élèves mais de simples supports pour travailler à des objectifs généraux comme la santé, la citoyenneté, le respect des règles... Les enseignants comme les élèves ne savent plus, au travers des programmes, ce qu'il y a à apprendre dans les différentes pratiques... Ce détournement de l'apprentissage dans les APSA vers des connaissances et compétences périphériques se retrouve dans le Diplôme National du Brevet puisque l'EPS n'est plus évaluée pour elle-même sur ses savoirs

propres... Quel signal donnons-nous à cette génération 2024 ? Que le sport, l'EPS ne sont qu'accessoires ? Comment dans cette perspective penser que les jeunes aient envie de s'engager dans le projet de Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris ?

Toutes les études montrent que l'activité physique est primordiale pour la santé définie dans une acception large et qu'un temps de pratique conséquent est un investissement individuel et collectif incontournable. D'autres études montrent la désaffection grandissante des jeunes pour le sport et l'activité physique en général, une montée de l'obésité, un sédentarisme accru... Les politiques éducatives n'en prennent aucun compte et restent dans des organisations horaires (3h à l'école et au collège, 2h au lycée, aucun enseignement obligatoire dans le supérieur) bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour une ambition nouvelle. Depuis longtemps le SNEP-FSU revendique a minima deux séquences hebdomadaires de deux heures pour permettre la construction d'un « habitus santé » pour les élèves, futurs adultes et citoyens.

Bien sûr ces revendications légitimes nécessiteraient un investissement public à la hauteur tant en termes de recrutement de personnels qu'en termes de plan de développement des infrastructures sportives.

L'appétence, le goût de la pratique construits au sein de l'École doivent pouvoir trouver au sein du système associatif, du système fédéral des possibilités de s'exprimer mais pour cela, il conviendrait de développer une toute autre politique du sport en France et notamment du sport de masse. La pauvreté budgétaire, le manque total d'ambition, d'investissement du ministère des sports en France nous conduit à termes dans une impasse si l'on souhaite réellement, pour l'héritage des Jeux, construire cette « nation sportive ». Les professeurs de sport y sont prêts à condition qu'on leur donne les moyens de fonctionner, des directives claires et correspondantes à leurs formations, leurs missions. Ils sont trop souvent utilisés à contre-emploi dans les services au regard de leur expertise de terrain et de leur professionnalisation, ce qui les éloigne du développement du sport sur l'ensemble des territoires.

Faire de cette candidature une opportunité pour développer l'EPS, le sport scolaire, le sport dans la cité est notre boussole. Vous trouverez en pièce jointe différents textes que nous avons déjà produit et qui peuvent vous donner un aperçu de ce pour quoi nous militons. Dans les semaines à venir nous vous proposerons une courte contribution pour l'héritage des Jeux mais si l'on veut gagner l'engouement de la population, en dehors de la présentation d'une grande fête du sport, nous avons besoin de signes et d'engagements politiques forts. En l'absence de ces derniers, ce ne sont pas les injonctions à faire de cette année « l'année de l'olympisme à l'école », sans y apporter aucun contenu, ni financement (seulement 50 000 euros avait été budgétés lors de « l'année du sport de l'école à l'université » pour 64 300 écoles et établissements du second degré) qui entraineront les enseignants d'EPS et les professeurs de sport dans le mouvement. Dans les conditions actuelles, ils ne porteront cette question que par de l'affichage formel et ne construiront pas, avec les élèves, des initiatives porteuses de sens à même de provoquer une envie, un engouement pour les jeux de Paris.

Je vous prie, monsieur Moreau, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le secrétariat,
Benoît HUBERT,
Secrétaire Général

